MAIRIE DARGNIES

DECLARATION PREALABLE - CONSTRUCTIONS ET TRAVAUX NON SOUMIS A PERMIS DE CONSTRUIRE

DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	
Demande déposée le 15/07/2026 complétée le 22/07/2026 *Récépissé de dépôt affiché en Mairie le : 16/07/2026*	
Par :	**Monsieur Felix CLEMENT**
Demeurant à :	**7 rue Pierre de Coubertin 80570 DARGNIES**
Pour :	**-Réfection des façades - Menuiseries**
Sur un terrain sis à :	**7 rue Pierre de Courbetin 80570 DARGNIES**
Cadastrée :	**AC180**

Référence dossier

N° DP 080235 26 00010

Surface créée : 0 m²
Destination : Habitation

Le Maire de Dargnies,

Vu la demande de Déclaration préalable - Constructions et travaux non soumis à permis de construire susvisée,
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants,
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé en date du 25 septembre 2019,
vu la modification simplifiée n°1 approuvée en conseil communautaire en date du 14 mars 2023,
Vu le Schéma de Gestion des Eaux Pluviales effectué par Artémia Environnement en date du 22 mai 2015,
Vu le Règlement y afférent et notamment celui de la zone Ub,
Vu les pièces versées au dossier,

Considérant que la demande porte sur la réfection des façades avant et latérales de la maison en bardage PVC gris et beige, et le remplacement d'une fenêtre existante par une porte en bois sur le côté de la maison,

..... ARRETE

Article unique : Il n'est pas fait opposition à la demande de déclaration préalable - constructions et travaux non soumis à permis de construire pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Fait à DARGNIES, Le 14 août 2026 :
Le Maire,
M OZENNE Benoit

